

Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage

Pour cette vingtième édition de notre lettre d'informations, je vous propose de mesurer le chemin parcouru depuis la naissance de notre collectivité le 6 avril 2004 ... il y a donc maintenant 20 ans.

En 2004, le SMGV rassemblait 7 communautés de communes et 3 communes indépendantes. Vingt ans plus tard, le SMGV rassemble 14 des 17 communautés de communes sarthoises.

En 2004, le SMGV gérait 4 aires de stationnement offrant des conditions de vie précaires. Vingt ans plus tard, le SMGV assure la gestion et l'entretien de 27 aires d'accueil soit 484 places de stationnement modernes et pratiques auxquelles il convient d'ajouter les deux aires de grand passage du Mans et de la Flèche.

En 2004, le quotidien des 6 agents du SMGV était difficile. Il fallait se battre pour obtenir le paiement des redevances et maintenir en état des installations trop régulièrement salies et détériorées. Vingt ans plus tard, les 16 agents du SMGV agissent dans un climat apaisé marqué par l'absence de dettes et une très forte diminution des dégradations.

Il aura fallu beaucoup de travail et de volonté pour parvenir à ces résultats. Ce fut tout d'abord un long travail pour imposer à nos usagers le respect du règlement intérieur. D'énormes progrès ont été accomplis en ce domaine même si régulièrement l'actualité nous rappelle que rien n'est jamais totalement acquis.

Ce fut le fruit également d'un effort financier de l'État, de la CAF, du Conseil départemental et des collectivités membres qui ont permis un investissement conséquent pour réaliser ces aires d'accueil mais également notre local technique sur le site du terrain du Mans.

Il aura également fallu renforcer les relations avec l'ensemble de nos partenaires que je souhaite ici saluer à

commencer par le Centre social « Voyageurs 72 » dont le SMGV est devenu le principal partenaire.

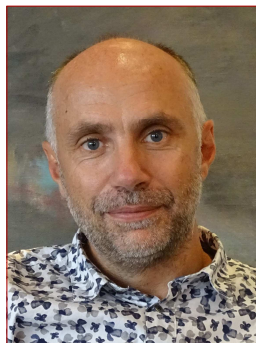
Ce travail est le fruit de l'action des élus qui m'ont accompagné dans cette mission et je veux plus particulièrement saluer les Vice-présidents qui m'ont apporté leur concours : Guy GAUTIER, Michel FRESLON, Annick TESSIER, Alain DELAFOY, Karim MAHAOUI, Claude ALLETON, Gérard DUFOUR et Christophe LIBERT.

C'est enfin et avant tout le résultat du travail de l'équipe du SMGV qui sous la conduite de Pierre LEGUY, Étienne PLESSIS, Katel HENRY puis Albert LEROUX a contribué à la réussite de notre action. Ce bilan est avant tout le leur.

Fort de ce bilan, il nous faut regarder vers l'avenir pour relever les défis qui nous attendent : lutter plus efficacement contre le stationnement anarchique, adapter nos aires d'accueil au changement climatique, accompagner la sédentarisation des gens du voyage ou encore soutenir les plus vulnérables d'entre eux.

Je souhaite que les 10 prochaines années nous permettent de renforcer nos actions au service des collectivités membres et des usagers de nos équipements.

20 ANS



Christophe COUNIL
Président fondateur du SMGV
Conseiller départemental de la Sarthe
Adjoint au Maire du Mans



Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage

✉ 24 rue François Monier - BP 30025

72 053 Le Mans cedex 1

☎ 02.43.84.13.60

✉ smgv@smgv72.fr



■ Le Maine Saosnois et LBN rejoignent le SMGV

Le 6 février 2023 le Comité syndical a acté l'adhésion de la Communauté de Communes du Maine Saosnois qui est devenue officielle au 1^{er} janvier 2023 avec la reprise en gestion des aires d'accueil de Mamers (20 places) et Bonnétable (15 places). Toutefois, ces terrains nécessitent d'importants travaux de rénovation qui seront pris en charge par la Communauté de communes avec le soutien technique du SMGV.

Par ailleurs, le 24 novembre 2023, le Comité syndical a répondu positivement à la demande d'adhésion de la Communauté de Communes Loué - Brulon - Noyen qui est effective depuis le 1^{er} mars 2024 avec la reprise en gestion de l'aire d'accueil de Loué (15 places).

Ces adhésions s'inscrivent dans l'esprit du Schéma départemental des gens du voyage qui s'est fixé pour objectif la départementalisation du SMGV.



■ Un chantier argent de poche sur l'aire de Montval-sur-Loir

Pour répondre à la demande des voyageurs de l'aire de Château-du-Loir, le SMGV en collaboration avec le Centre social Voyageurs 72 a mis en place un chantier argent de poche lors duquel les jeunes résidents de l'aire d'accueil ont réalisé un terrain de boule (photo ci-contre). Une belle façon d'améliorer la vie quotidienne tout en y associant les usagers.

■ Le SMGV poursuit ses travaux de rénovation des aires d'accueil

Les subventions obtenues dans le cadre du plan de relance, nous ont permis de poursuivre nos travaux de rénovation des aires d'accueil pour un montant global de 48 094 € subventionné à hauteur de 55% par l'État.

Neuville-sur-Sarthe	Fermeture des auvents sur chaque emplacement avec un mur et une porte afin de protéger les équipements stockés par les voyageurs.	8 075,10 €
Yvré l'Évêque	Fermeture des auvents sur chaque emplacement avec un mur et une porte afin de protéger les équipements stockés par les voyageurs + remplacement de l'armoire électrique d'alimentation des pompes de relevage.	24 888,97 €
Parcé-sur-Sarthe Sablé-sur-Sarthe	Mise en place d'un nouveau système de télégestion afin d'éviter les coupures intempêtes des fluides + mise au norme électricité pour télégestion.	12 016,22 €

■ Le SMGV poursuit ses travaux de rénovation des aires d'accueil

En collaboration avec Cénovia, la société d'économie mixte de Le Mans Métropole, le SMGV réfléchit à la mise en place d'ombrières photovoltaïques à titre expérimental sur le terrain d'Yvré l'Évêque. Cet investissement porté à 100% par Cénovia permettrait de produire de l'électricité tout en améliorant les conditions de stationnement des voyageurs qui pourraient bénéficier d'espaces ombragés notamment dans les périodes de grandes chaleurs.

Ce projet présenté en avant-première lors des Journées nationales d'accueil des Gens du Voyage reste aujourd'hui à affiner en lien avec les voyageurs. En fonction des résultats de la concertation, un permis de construire pourrait être déposé en 2024 pour une mise en service en 2025.



■ La fin des travaux de la MOUS sur la sédentarisation des Gens du voyage

À la demande des services de l'État, le SMGV est le maître d'ouvrage d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) pour l'accès au logement ou au logement adapté des gens du voyage en Sarthe. La MOUS est financée par l'État, le Conseil départemental de la Sarthe et la CAF. Pour mener à bien cette opération, le SMGV a contractualisé avec Tzigane habitat disposant d'une grande expérience dans l'accompagnement des collectivités locales sur cette thématique.

En 2023 la MOUS s'est recentrée autour des territoires souhaitant engager un projet de relogement, dans une démarche pré-opérationnelle :

- La CDC Loir-Lucé-Bercé avec la recherche foncière pour un programme de 6 logements adaptés sur le territoire de Montval-sur-loir.
- Le Mans Métropole avec le projet de 6 logements adaptés sur le quartier de « la grande sapinière ».
- La commune de Changé avec la possibilité d'engager un programme pour reloger les ménages ancrés sur l'aire permanente d'accueil.
- La commune de Aubigné Racan avec la réalisation d'un programme de 4 lots pour les ménages ancrés depuis de nombreuses années.

Réuni le 23 novembre 2023, le Comité de pilotage de la MOUS a pris acte du bilan présenté par Tzigane habitat en actant qu'il était à ce jour impossible d'engager la 3e et dernière phase visant à accompagner les collectivités dans la réalisation des projets du fait de l'absence de foncier disponible. Aussi, il a été décidé de mettre fin à la MOUS pour travailler au cas par cas avec les territoires volontaires avec la participation des services de l'État, du SMGV et du Centre social Voyageurs 72.

Ainsi, le SMGV est associé au groupe de travail mis en place par Le Mans Métropole pour travailler cette problématique et aboutir à la mise en place de projets d'habitat adapté sur le Mans dans les secteurs du Fouillet et de la Grande Sapinière.

La MOUS est une opération inscrite au Schéma départemental pour l'habitat et le stationnement des Gens du voyage. Elle est financée par :



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

27 955 €*



40 500 €*



22 500 €*

* Sommes encaissées par le SMGV au 31/12/2023



Portée depuis 2006 par le réseau IDEAL et le réseau Gens du Voyage d'idealCO, communauté professionnelle qui regroupe plus de 8 900 membres, les journées nationales de l'accueil et de l'habitat des Gens du Voyage, sont devenues le rendez-vous annuel attendu des associations, gestionnaires, agents territoriaux et élus ! Véritable instance de concertation nationale, elle permet de mesurer les avancées réalisées dans ce domaine stratégique et de mutualiser les expériences en matière d'accompagnement social, de gestion des aires d'accueil, de culture, de médiation ou de grands passages.

C'est à l'initiative du SMGV que la 16^{ème} édition de cet événement s'est tenu au Mans (MLC Les Saulnières) les 13 et 14 décembre 2023.



De l'avis de la grande majorité des participants, cette édition fut particulièrement réussie avec un record de participation puisque 320 personnes en provenance de toute la France ont pu échanger et débattre. Qu'ils soient élus, techniciens, acteurs associatifs ou représentants de la Communauté des Gens du Voyage chacun est reparti satisfait de la qualité notre accueil. Il faut dire que nous avons fait le choix d'innover en proposant à nos visiteurs un accueil à l'Hôtel de Ville du Mans, une visite de la Cité Plantagenêt et un marché artisanal permettant à ceux qui le souhaitent de repartir avec des Rilletes et du Jasnières.

Cette édition a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs nationaux, locaux, institutionnels, publics et privés autour de cette problématique, qui a des impacts sociaux, économiques, urbanistiques, géographiques, sanitaires... sur les Voyageurs et sur les collectivités territoriales qui les accueillent.



M. LE FOLL, Mme TILLY, Mme BROSSET, M. COUNIL et M. LIBERT avec les représentants des voyageurs.

La manifestation a également été l'occasion de mettre en avant l'exemplarité de la Sarthe sur la question des Gens du Voyage comme ont pu le rappeler Christophe COUNIL, Président du SMGV, Stéphane LE FOLL, Maire du Mans, Président de Le Mans Métropole, Marie-Elise Tilly, Sous-Préfète de La Sarthe et Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente du Conseil départemental lors des allocutions de bienvenue.

Pour nous accompagner, nous avons eu le plaisir d'avoir comme grand-témoin, la philosophe Catherine LARRERE, spécialiste des questions de justice et d'inégalités environnementales qui a pu souligner la fragilité des Gens du voyage face aux enjeux environnementaux.

320

participants

2

tables rondes

6

ateliers

La première partie de ces journées était justement consacrée à la question environnementale avec une première table ronde évoquant la question de l'adaptabilité des lieux de vie des voyageurs face au changement climatique et l'urgence environnementale. Cette table ronde s'est prolongée par 3 ateliers thématiques :

- Construire un projet écologique commun sur les lieux de vie pour et avec les Voyageurs
- Concilier le développement économique des Voyageurs et la protection de l'environnement
- Pistes pour la mise en place d'un monde de consommation plus sobre qui favorise les économies.

Cette première journée s'est achevée par une intervention de Dominique RAIMBOURG, ancien député et Président de la Commission nationale consultative des Gens du Voyage puis par une lecture par les bénévoles de Voyageurs 72 de textes issus du recueil *Pour ne pas voyager au pays de l'oubli* dans lequel une douzaine de voyageurs témoignent de leur vie passée.



La deuxième partie de ces journées a permis de prolonger les échanges avec une table ronde questionnant les mobilités contemporaines et plus précisément les nouvelles itinérances liées aux changements climatiques et aux évolutions des besoins des voyageurs. Comme la veille, cette table ronde s'est prolongée par trois ateliers permettant d'affiner les réflexions :

- Construire une aire « idéale » et résiliente, adaptée aux contextes locaux et aux besoins des voyageurs
- Développer des projets d'ancrage dans un contexte contraint (foncier, ZAN ...)
- Trouver des solutions pérennes d'accompagnement médico-social pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Clôturant ces journées nationales, Christophe LIBERT, Vice-Président du SMGV, pouvait à juste titre se féliciter de la qualité des échanges.

Le SMGV, au cœur d'un travail en réseau

Le S.M.G.V. travaille régulièrement avec le Centre social Voyageurs 72. Cette année ce partenariat a permis de créer un chantier « argent de poche » pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Le travail mené avec deux jeunes de l'aire d'accueil de Montval-sur-Loir, des agents du SMGV et des animatrices du centre social a contribué à la création d'un terrain de pétanque sur l'aire d'accueil.



Le SMGV travaille aussi régulièrement avec d'autres services intervenants auprès des gens du voyage tel que l'Inspection Académique, la Direction Départementale des Territoires, différents services de la Ville du Mans et de Le Mans-Métropole, notamment sur les questions de la scolarisation, de stationnements illicites et d'urbanisation.

Le SMGV collabore également chaque fois que nécessaire avec les services de Police et de gendarmerie.

Enfin, sur la question des grands passages, le SMGV participe au réseau régional mis en place depuis 2014.



VIE ET GESTION DES TERRAINS



142 000 € DE RECETTES « VOYAGEURS » EN 2023

Aires d'Accueil	Dates d'ouverture ou de reprise	Composition de l'aire	Taux d'occupation 2023	Évolution n-1	Personnes accueillies	Recettes encaissées
Mulsanne	23/05/2007	15 x 2 places	33.11 %	↗	16	3 367.88 €
Roëzé-sur -Sarthe	04/07/2007	13 x 2 places	14.27 %	↘	46	1 956.53 €
Saint-Jean-d'Assé	13/08/2007	5 x 2 places	67.53 %	↘	30	3 959.18 €
Neuville- sur-Sarthe	04/09/2007	5 x 2 places	42.14 %	↘	69	2 506.46 €
Yvré -l'Evêque	01/10/2007	15 x 2 places	63.89 %	↗	90	14 087.36 €
Le Mans	24/10/2007	25 x 2 places	20.28 %	↘	152	7 688.65 €
Changé	04/12/2007	5 x 2 places	95.95 %	↗	17	2 739.40 €
Champagné	17/12/2007	6 x 2 places	80.18 %	↘	47	7 908.13 €
Thorigné-sur-Dué	23/03/2009	6 x 2 places	46.76 %	↘	18	3 967.39 €
Bouloire	23/09/2009	4 x 2 places	28.22 %	↗	17	528.63 €
Ecommoy	01/02/2011	5 x 2 places	46.68 %	↘	36	3 699.49 €
Cérans-Foulletourte	04/09/2012	10 x 2 places	19.18 %	↗	36	2 305.62 €
Saint-Marceau	01/09/2015	4 x 2 places	56.16 %	↗	14	2 382.82 €
Le Lude	01/01/2017	8 x 3 places	27.47 %	↘	100	3 508.07 €
Aubigné-Racan	01/01/2017	2 x 2 pl. + 2 x 3 pl.	99.62 %	↗	14	4 198.95 €
Vaas	01/01/2017	2 x 2 pl. + 2 x 3 pl.	32.71%	↘	41	1 607.27 €
Montval (Château-du-Loir)	01/05/2018	16 x 2 places	98.44 %	↗	81	27 401.45 €
Montval (Montabon)	01/05/2018	5 x 2 places	81.42 %	↘	61	6 618.14 €
La Chartre-sur-le-Loir	01/05/2018	8 x 2 places	84.21 %	↗	38	27 401.45 €
La Flèche	01/01/2019	6 x 2pl. + 6 x 3 pl.	16.82 %	↘	95	3 051.49 €
La Ferté Bernard	01/02/2019	4 x 2pl. + 2 x 3 pl.	99.18 %	↗	24	9 860.72 €
Beillé	01/02/2019	6 x 2places	89.32 %	↗	32	5 765.69 €
Sablé-sur-Sarthe	01/02/2019	15 x 2places	29.12 %	↘	126	4 896.26 €
Parcé-sur-Sarthe	01/02/2019	2 x 2pl. + 2 x 3 pl.	74.30%	↗	35	3 391.26 €
Grand passage Le Mans	01/05/2019	200 emplacements				8 580.00 €
Grand passage La Flèche	01/06/2020	150 emplacements				2 400 €
TOTAL ANNÉE 2023			48,87%	↘	1 235	141 994.54 €

Le taux d'occupation de nos aires d'accueil s'établit à 48,9% en 2023 soit une baisse de 3,2 points par rapport à l'année 2022. Ce taux est parmi les plus faibles enregistrés. Il est à mettre en relation avec les difficultés financières des voyageurs, la recrudescence des stationnements anarchiques et le départ de certaines familles sédentarisées sur nos aires. Toutefois, le nombre de personnes accueillies a augmenté de 5.8 % suite au départ de familles sédentarisées permettant un meilleur accueil de voyageurs de passage.

Les recettes des usagers sont par contre en hausse de plus de 3 000 € et s'établissent 141 995 €. Cette hausse s'explique pour un tiers par un usage plus important de l'aire de grand passage du Mans.

Au-delà des recettes « voyageurs », le taux d'occupation est une donnée importante qui conditionne la subvention de fonctionnement versée par l'État. Il est donc important de mener une politique attractive pour les familles pour augmenter leur durée de séjour sur les aires d'accueil. En conséquence, l'équipe du SMGV est très attentive à la maintenance des locaux, l'entretien des espaces verts ou encore la qualité de l'accueil aux familles.

Les tarifs 2023

Pour tenir compte des difficultés financières des nos usagers, nous avons fait le choix en 2023 de limiter la revalorisation de nos tarifs.

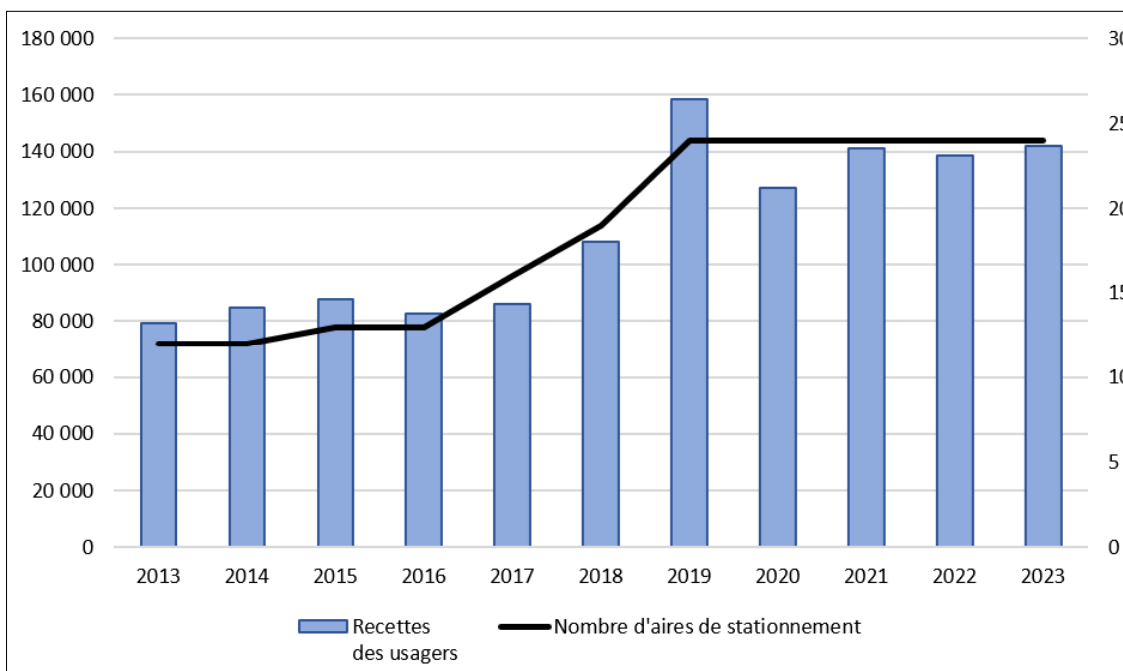
Aires d'accueil

- 1.80 € par nuit
- 0.22 € le kWh d'électricité (+0,02 €)
- 2.50 € le m³ d'eau

La consommation des fluides est comptabilisée individuellement. A leur entrée, les voyageurs doivent verser une caution de 80€.

Aires de grand passage

- Forfait 20 € / semaine / famille (+2 €)
- Caution 500€



◀ Évolution des recettes des usagers depuis 2013

D'autre part, il convient de rappeler que chaque terrain présente un taux d'occupation qui varie selon des raisons diverses :

- L'augmentation des stationnements illicites pour des raisons économiques ;
- La cohabitation difficile entre certaines familles ;
- La situation géographique de l'aire d'accueil (éloignement des centres de vie) ;
- L'absence de terrain sur les itinéraires de certaines familles ;
- La tendance à la sédentarisation des familles sur les terrains ;
- Le départ de familles sur des terrains privés.

La lutte contre le stationnement illicite doit à ce titre être une préoccupation partagée dans la mesure où une place vide est une place qui ne permet pas de toucher de subvention. Améliorer notre taux d'occupation, c'est aussi augmenter nos recettes.

Malgré la gestion rigoureuse de nos finances par l'équipe de direction du SMGV, nous ne dégagons qu'un faible excédent de fonctionnement de 4 002,19 € (contre 124 107,54 € en 2022) et enregistrons un déficit d'investissement de 17 115,56 € (contre + 5 643,80 € en 2022). En intégrant les résultats antérieurs, le résultat cumulé s'élève à 116 637,97 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 701 085,45 €

Participation des collectivités membres	765 555,20 €	45,00%
Aide de l'État à la gestion (ALT)	497 913,73 €	29,27%
Produit de service des usagers	141 984,54 €	8,35%
Résultat de fonctionnement reporté	124 107,54 €	7,30%
Opérations d'ordre	97 810,27 €	5,75%
Atténuation de charges de personnel	29 896,85 €	1,76%
Produits exceptionnels (assurance et EDF)	27 554,21 €	1,62%
Subventions MOUS (CAF, CD72)	10 500,00 €	0,62%
Recettes diverses (FCTVA et impôts)	5 763,11 €	0,34%

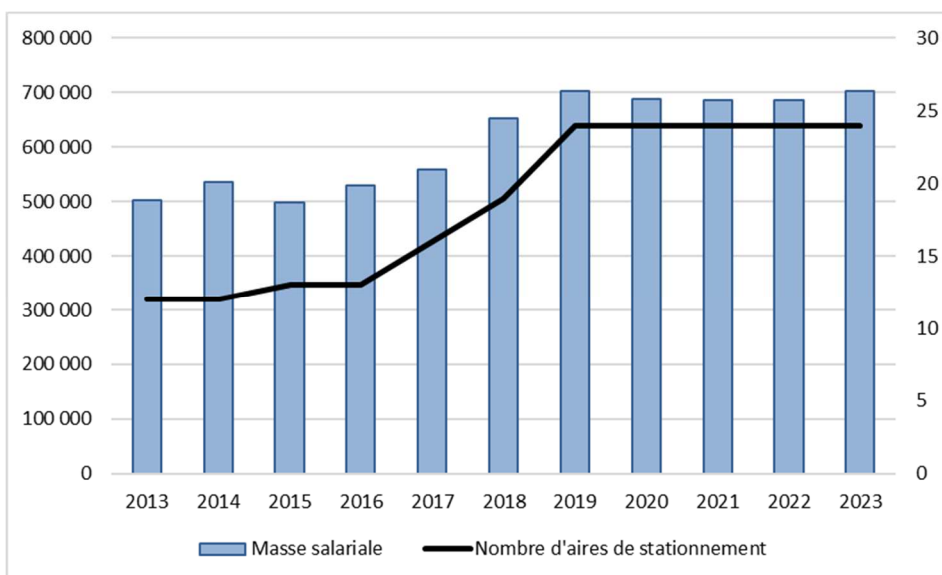
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 701 085 € soit un taux de réalisation de 101,35%. La principale recette du SMGV reste la participation des communautés de communes qui contribuent à hauteur de 1,60 € par habitant. Cette participation est inchangée depuis 2020. Nous avons également bénéficié de recettes exceptionnelles dont des remboursements d'EDF qui permettent de dégager un petit excédent de fonctionnement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 572 975,72 €

Charges de personnel	703 309,11 €	44,71%
Charges à caractère général	513 358,76 €	32,64%
Dotations aux amortissements	197 166,87 €	12,54%
Subvention centre social Voyageurs 72	124 402,72 €	7,91%
Remboursement du "filet de sécurité"	17 391,00 €	1,11%
Intérêts bancaires	13 961,40 €	0,89%
Autres charges de gestion courante	3 325,86 €	0,21%

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 572 975,72 € soit un taux de réalisation de 93,72%. Comme en 2022, les charges de personnel représentent 44% des dépenses de fonctionnement du SMGV malgré une hausse des dépenses liée à la revalorisation du point d'indice. Par ailleurs, nous avons été contraint de rembourser à l'État la subvention dite « filet de sécurité » versée l'an passée. Ce remboursement impacte fortement nos finances.

Évolution de la masse salariale du SMGV depuis 2013 ►



UNE SECTION D'INVESTISSEMENT DÉFICITAIRE DU FAIT DE TRAVAUX IMPRÉVUS

Les recettes d'investissement s'élèvent à 245 319,92 € correspondant pour l'essentiel aux amortissements (80%) et des subventions d'investissement (16%). Les dépenses s'élèvent à 256 791,98 € et correspondent à l'amortissement des subventions reçues (38%), les dépenses liées à l'entretien des terrains et aux véhicules (36%) et les emprunts (25%).

Notre déficit sur la section d'investissement s'explique essentiellement par des dépenses imprévues suite à des pannes de chauffe-eau et des remplacements d'électrovannes ainsi que l'achat de routeurs pour le fonctionnement de la télégestion dans le but de réduire les coûts de télécommunication (8 000 € d'économie par an). Il s'explique aussi par une subvention sur les travaux de l'aire du Lude non perçue en 2023.



**L'équipe de direction
est constituée de 4 personnes**

Albert LE ROUX
*Directeur du SMGV
Attaché territorial*



Christophe HARBEBY
*Gestionnaire secteur Nord
Adjoint technique territorial*



Virginie DE JESUS MARQUES
*Assistante de direction
Rédacteur principal 2^{ème} classe*



Franck BRETON
*Gestionnaire secteur Sud
Agent de maîtrise*

ÉQUIPE DU SECTEUR NORD - SARTHE

► **6 agents technique et accueil**

Ghislaine BOUHDIT
Matthieu JOUVIN
Clément JUIGNIER (stagiaire)
Christophe LAMBERT
Stéphane TESSIER
Céline VIGNON

► **1 assistant technique**

Joël CHAUVIN

Le secteur Nord-Sarthe compte **16 aires**

Le Mans, Mulsanne, Yvré l'Évêque, Champagné, Changé, Saint-Jean-d'Assé, Neuville-sur-Sarthe, Thorigné-sur-Dué, Bouloire, Saint-Marceau, Beillé, La Ferté Bernard, Roëzé-sur-Sarthe, Cérans-Foulletourte, Sablé-sur-Sarthe et Parcé-sur-Sarthe.

ÉQUIPE DU SECTEUR SUD - SARTHE

► **5 agents technique et accueil**

Romuald HAQUIN
Gérard JEAN
Aurélie MAURIER
Maël DUGUÉ, départ en septembre pour intégrer les services du Conseil départemental
Maxime BOULAY, départ en décembre pour intégrer une Police municipale

Ces départs nous ont conduit à diminuer le nombre de terrains suivis par l'équipe du Sud - Sarthe. Ces deux agents sont remplacés depuis le début de l'année 2024.

Le secteur Sud-Sarthe compte **8 aires**

Aubigné Racan, Le Lude, Vaas, Écommoy, La Chartre-sur-le-Loir, Montval (Château-du-Loir et Montabon), La Flèche



ASSEMBLÉES

56 ÉLUS COMMUNAUTAIRES SIÈGENT AU COMITÉ SYNDICAL

Communautés de communes de Sablé sur Sarthe

- Titulaires: Nicolas LEUDIÈRE et Michel GENDRY
- Suppléants : Éric DAVID et Pascal LELIÈVRE

Les noms des membres du bureau (titulaires et associés) sont soulignés.

CdC du Val de Sarthe

- Titulaires: Elisabeth MOUSSAY, Julie POIDVIN et Jean-Baptiste LERUEZ
- Suppléants : Céline PASQUIER-MARTIN, Alain LORIOT et Delphine DELAHAYE.

CdC du Sud Sarthe

- Titulaires: Nicolas MOURIER et Roland FRIZON
- Suppléants : Catherine DONNE et Ghislaine LEVIAU.

Pour la CdC du Sud Est Manceau

- Titulaire : Yves-Marie HERVÉ
- Suppléant : FOURMY

Pour la CdC de Loir-Lucé-Bercé

- Titulaires : Jean-Louis LEBALLEUR et Hervé RONCIÈRE
- Suppléants: François OLIVIER et Pascal DUPUIS.

Le Mans Métropole

- Titulaires: Christophe COUNIL PRÉSIDENT, Florence PAIN, Christian POIRIER, Jean-Yves LECOQ, Freddy VERHAEGHE, Elise POIRRÉE et M. CHOUTEAU.
- Suppléants: Ludivine MENARD, Mickaël LECOSSIER, Damienne FLEURY, Eliane ANDRÉ, Jacky GODEFROY, Sylvianne LUSSON et Gilbert LE CORRE.

CdC d'Orée Bercé Bélois

- Titulaire : Bruno RICHER
- Suppléant : Jocelyne VASSEUR

CdC de l'Huisne Sarthoise

- Titulaires : Gaëtan THOMAS et Thérèse MARCHAIS
- Suppléants : Thierry BODIN et Maryse PIANELLO

CdC du Pays Fléchois

- Titulaires : Claude JAUNAY et Christophe LIBERT VICE-PRÉSIDENT
- Suppléants : Michel LANGLOIS et Joël LELARGE

CdC de Maine Cœur de Sarthe

- Titulaires : Michel LALANDE et Marie-Claude LEFEVRE
- Suppléants : Alain JOUSSE et Samuel HAMELIN

CdC du Gesnois Bilurien

- Titulaires : André FROGER, Pierre GADEMER et Nathalie CHAILLOUX
- Suppléants : Jocelyne ASSE-ROTTIER, Patrice VERNHETTES et Jean-Claude LECOMTE

CdC Haute Sarthe Alpes Mancelles

- Titulaire : Agnès DUBOIS-SCHMITT
- Suppléant : Jean-Louis CLÉMENT

Membres associés pour Voyageurs 72 : Tatiana DUPONT (Présidente) et Anne-Marie HATTON (Directrice du Centre social).

Réunions du Comité syndical

En 2023, le comité syndical ne s'est réuni qu'à deux reprises :

■ 6 février 2023

- Point sur la vie des terrains
- Rapport d'activités 2022
- Adhésion CDC Maine Saosnois
- Compte administratif 2022
- Budget primitif 2022
- Convention Idéal pour les journées nationales des Gens du voyage.
- Compte rendu de la commission consultative des gens du voyage et de la MOUS

■ 24 novembre 2023

- Point sur la vie des terrain
- Adhésion Maine Saosnois et désignations délégués
- Adhésion Loué Brûlon Noyen
- Projet de mise en place de panneaux solaires sur l'aire d'Yvré l'Évêque.
- DOB 2024
- Décision modificative 2023
- Information sur l'audit du cabinet Leyton CTR pour la récupération de la TVA.



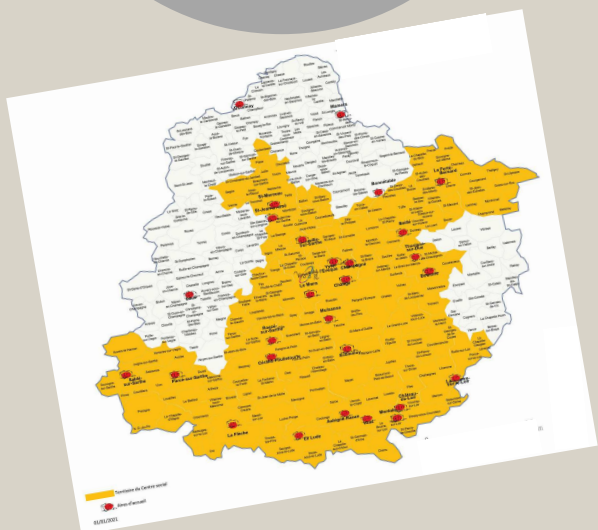
BILAN D'ACTIVITÉS

L'Association

Présidente: Tatiana DUPONT
Vices président(e)s:
Charles DELAGE
et Elise POIRRÉE
Trésorier : Lucien BOUGARD,
Secrétaire :
Brigitte HAUDEBOURG
Le conseil d'administration :
24 membres

Le territoire 2023

Le Mans Métropole,
11 communautés de communes,
24 aires d'accueil
et 478 472 habitants



821 FAMILLES ADHÉRENTES

L'équipe au 31/12/2023

Directrice :
AM. HATTON
Secrétaire/Accueil :
C.PAYA
M.ROUSSEAU
Coordonnatrice :
C. CHEVALLIER
Accueillante Service Postal :
E.COULLIER
Accueillante
France Services :
G.LIONS et V.BOICHOT
Animatrice scolarité et jeunesse :
M. BINA
Animatrice d'activité jeunesse :
M.BOCQUILLON
Référente familles et Personnes
Vieillissantes :
M. DESSERTENNE
Médiatrice en Santé :
L.ZREIK
É.THOUVIN
Animatrice d'insertion :
E.RAIMBAULT
J. CRESPIN

12.5 ETP



Son objet

- Lutter contre les discriminations en favorisant la connaissance réciproque des Voyageurs et des Sédentaires.
- Faciliter l'accès des Gens du voyage au droit commun et d'initier des actions en fonction des besoins spécifiques repérés.
- Promouvoir la participation des usagers et leur prise de responsabilité.

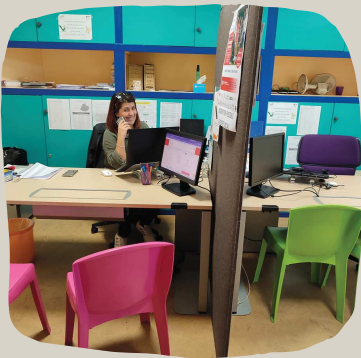
Ses agréments

CAF AGC ACF CLAS, jeunesse
France Services,
Election de domicile, Education
Populaire



LES ACTIONS AU CENTRE SOCIAL

FRANCE
SERVICES



3168 personnes accueillies
6379 démarches réalisées

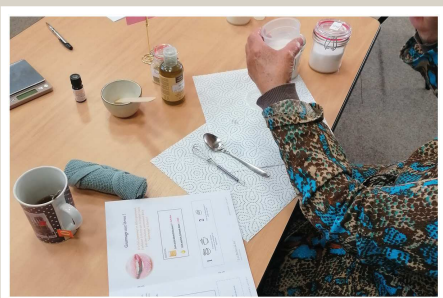
En moyenne, 12 personnes reçues
et 25 démarches réalisées par jour

Élection de domicile

678 adultes et
285 enfants concernés
41 nouvelles demandes
506 renouvellements

Les Personnes vieillissantes

133 personnes différentes
accompagnées
343 démarches effectuées
70 permanences au Centre Social
Action collective :
Bienvenue à la retraite (5 ateliers)



Service Postal



816 ménages domiciliés
12 611 accueils physiques,
6467 appels téléphoniques,
36 240 courriers
et colis reçus
3796 courriers réexpédiés

2023



Présences de Proximité

184 "aller vers"
sur les aires d'accueil
1055 participations

Accueil général

4011 accueils téléphoniques
1846 accueils physiques
(usagers et partenaires)

Ateliers alimentation nutrition

12 ateliers organisés,
75 participations



Médiation en santé

82 personnes accompagnées
372 interventions
dont 123 sur les territoires
48 rdvs au Centre Social

Médiation habitat

43 familles sur 20 communes
différentes
75 demandes concernant l'accès à
l'habitat (52),
l'amélioration de l'habitat (18),
le maintien dans l'habitat (5).

Insertion sociale et Professionnelle des bénéficiaires du RSA

Référencement R.S.A
250 bénéficiaires du R.S.A suivis

**Accompagnement
des travailleurs non salariés**
40 suivis sur prescription
22 entreprises créées
79 rendez-vous réalisés sur des
permanences TNS

Les ateliers lecture-écriture
27 suivis sur prescription
129 séances au Centre Social
dont 91 sur les territoires



NEW Jeunesse



Innove jeunes:

Sortie Paris (visite de la Tour Eiffel et du Sénat), organisée avec 7 jeunes en présence de Tatiana DUPONT (Présidente du Centre social)



Mardis Jeunes

16 jeunes différents accompagnés pour 30 ateliers proposés



Chantier argent de poche

sur l'aire d'accueil de Montval sur Loir avec 2 jeunes en partenariat avec le SMGV



Local jeunes

31 animations "Local Jeunes" organisées sur l'année pour 46 jeunes

Soutien à la scolarisation

117 jeunes différents concernés pour toutes les actions (107 familles)



Appui à la scolarité CNED

42 jeunes inscrits
51 ateliers collectifs /46 ateliers individualisés

1 réunion de rentrée parents/enfants

passage de l'examen ASSR pour 15 jeunes au collège d'Arnage

Demandes autorisation d'Instruction en famille
75 dossiers accompagnés
Aide à l'inscription CNED
71 accompagnements

Accompagnement à la scolarisation
99 démarches (primaire-collège-cnede)



Soutien à la Parentalité

Jeux en famille,

33 séances sur les aires d'accueil et 233 participations



Ateliers d'éveil musical, motricité, sensoriel

5 ateliers
21 participations



LES ÉVÈNEMENTS 2023

Congrès des Centres sociaux et socio culturels de France

du 12 au 14 Mai
à Lille



3 jours riches en échanges
et en partage

Lectures



7 soirées lectures à voix hautes
avec 8 bénévoles
(Le Mans, Arnage, La Chartre sur le Loir, La Milesse...).

ET AUSSI :

L'éducation populaire aujourd'hui :

Séance de travail
salariées/administrateurs-trices
animée par la FAL
7 Juillet 2023

Nouveau local
de Permanence :
sur rdv à Montval sur Loir



Réaménagement
des locaux :
pris en charge par
la Ville du Mans



Accompagnement
Zoom RH :
pendant 4 jours



Nouvelle
classification
des emplois :
au sein des Centres sociaux



20 ans du Centre social

le 16 Novembre



Une très belle soirée
partagée avec les
Voyageurs, bénévoles,
partenaires et salariées



Journée Nationale accueil et habitat des Gens du voyage

le 13 et 14 Décembre
au Mans

Co-organisée par le SMGV
et Ideal CO
Avec de nombreux ateliers :
" Intégrer les changements
environnementaux et les évolutions
sociétales dans les politiques
d'accueil et d'habitat des Gens du
voyage".



2 ateliers animés par le
Centre social Voyageurs 72